

NOTE D'INFORMATION

Section internationale anglais

Le Proviseur

Secrétariat de direction
Tél. : 03.26.82.15.95
Mel : ce.0511926s@ac-reims.fr

60, Chaussée Saint martin
51726 Reims Cedex



A qui s'adresse cette section ?

La section internationale s'adresse :

- à des élèves de bon niveau en langue qui veulent valoriser cette compétence,
- elle ne peut être suivie qu'en voie générale.

La section internationale suppose, outre un excellent niveau, un goût pour la culture britannique puisque les élèves devront suivre 4 heures de littérature anglaise par semaine pendant toute leur scolarité. Ces quatre heures s'ajoutent à l'horaire de langue vivante et à l'enseignement de l'histoire-géographie qui est dispensé en partie en anglais. Les élèves présentent le baccalauréat avec option internationale (OIB).



Comment intégrer la 2nde internationale ?

1) Examen d'aptitude

- Les élèves issus de 3ème qui souhaitent intégrer la 2nde internationale doivent s'inscrire à l'examen d'aptitude. Le recrutement est prioritairement académique : il concerne en premier lieu les élèves dont les parents résident dans les départements de la Marne, la Haute-Marne, les Ardennes et l'Aube.
- Le dossier de candidature sera à retirer auprès du collège d'origine (dès la rentrée de janvier 2021) et à retourner au lycée Marc Chagall pour le **mercredi 03 février 2021, délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi)**. Il devra comporter l'avis du professeur d'anglais ainsi que celui du chef d'établissement.
- Cet examen se déroulera au lycée Marc Chagall en deux parties :
 - une épreuve écrite (3h) le **mercredi 10 mars 2021 de 14h à 17h**
 - une épreuve orale (15min) organisée **entre le 11 et le 17 mars 2021**.**Merci d'indiquer au lycée les éventuelles dates de sorties, voyages, brevet blanc de façon à ne pas convoquer les élèves à l'oral pendant ces jours ci. (dans la mesure des possibilités du lycée Marc Chagall).**

2) Affectation

La réussite à l'examen ne vaut pas inscription. La demande d'entrée en 2nde internationale doit également être formulée (en vœu n°1) sur la fiche de demande d'affectation fournie par le collège au moment de la phase d'orientation.

Les familles des élèves venant de l'étranger doivent prendre contact avec la DSDEN de la Marne pour les informer de leur retour en France.

Pour plus d'informations :

Présentation de la section internationale
Informations disponibles sur le site du lycée :

www.lycee-marc-chagall.fr

Rubrique : Formation

La section internationale

Reims, le 04 janvier 2021

Le proviseur

Manuel NEVES

